

Modelage aux essences de fleurs

Découvrir les bienfaits des huiles florales



Objectifs

- Appliquer la technique du modelage aux essences de fleurs



Méthodes et moyens

Pédagogie :

- Exposés théoriques
- Mise en pratique des techniques apprises

Evaluation :

- Test de positionnement au début de la formation
- Test de connaissance au terme de la formation

Espace formation :

- Salle de formation adaptée



Formateur

Formateur expert en esthétique

Tarif

560 €

Nets de taxes (exonéré de TVA).
Possibilité de prise en charge
totale ou partielle sous
conditions*.



Durée

2 jours -16 heures



Prérequis

Etre titulaire du CAP Esthétique



Effectifs

Minimum : 6

Maximum : 12



Publics

Chef d'entreprise, conjoint-
collaborateurs et salariés



Attestation de stage au
terme de la formation

Les dates

Site	Contact Conseillère Formation	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Metz 5 boulevard de la Défense	SOUR Valérie vsour@cma-moselle.fr 03 87 39 31 43	9 et 16 mars 2026 (9h-18h)	À définir
Thionville			

* Contactez votre conseillère formation pour plus d'information sur les possibilités de prise en charge.



Programme

JOUR 1

▪ MATIN

- Définir l'origine et le concept
- Décrire les bienfaits et les contre-indications
- Découvrir le protocole de soin et les manœuvres
- Identifier les produits et matériel nécessaire
- Administrer le protocole du modelage par une démonstration complète

• APRES-MIDI

- Mettre en pratique de la première partie du soin par binôme
- Echanger autour d'une table ronde : les questions, les observations et les ressentis.

JOUR 2

▪ MATIN

- Réviser les bienfaits des fleurs
- Déterminer le rituel en rapport avec le questionnaire émotionnel
- Appliquer un soin

• APRES-MIDI

- Pratiquer un rituel d'une heure et un soin de 15 minutes
- Echanger autour d'une table ronde : les questions, les observations et les ressentis



Inscriptions

- Réception du bulletin d'inscription au plus tard **quatre** semaines avant le démarrage de la formation.



Accessibilité

- Nous consulter concernant les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.